

SYNDICAT MIXTE HAUTS DE FRANCE MOBILITES

COMITE SYNDICAL DU 02 JUILLET 2018
DE 10 H00 à 12 H 00

Délibération N° 2018 – 32

Objet : Lancement d'une stratégie d'un MaaS à l'échelle régionale

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités réuni sous la présidence de Franck DHERSIN, le 02 Juillet 2018, son Président,

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu la délibération 2018 – 01 portant sur le Rapport d'Orientation Budgétaire 2018

Vu le Budget Primitif 2018 voté le 26 Mars 2018, et notamment son chapitre 012,

Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,



CONSIDERANT

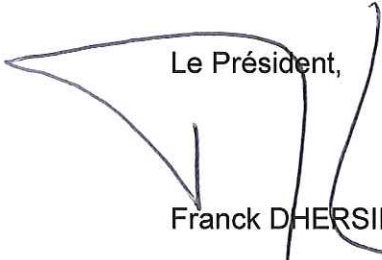
- Les compétences du Syndicat Mixte en matière d'information voyageur multimodale, de billettique interopérable et d'intégration tarifaire.
- La réalisation de la Centrale d'information voyageurs et de vente de titres, passpass.fr

DECIDE

- La mise en œuvre d'une stratégie dite « Mobility as a Service » à l'échelle des Hauts-de-France. Cette stratégie s'appuiera sur un comité de pilotage ouvert aux élus locaux, aux opérateurs de mobilité, aux experts et aux usagers.
- Le dépôt d'un dossier de subvention auprès de l'ADEME dans le cadre du projet « French Mobility ».

AUTORISE

Monsieur le Président du Syndicat Mixte Hauts-de-France Mobilités à prendre les engagements juridiques, financiers et comptables nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Le Président,

Franck DHERSIN